

Paris, le 22 Août 2006

Zones non dégroupées : l'abonnement téléphonique désormais inclus dans le forfait Freebox (29,99 euros)
Free abolit définitivement l'abonnement téléphonique

Les utilisateurs situés en zones non dégroupées vont pouvoir s'affranchir sans surcoût de l'abonnement téléphonique grâce au forfait Freebox à 29,99 euros/mois comme cela est déjà possible en zones dégroupées. L'abonnement téléphonique s'élève actuellement à 15 euros/mois et passera à 16 euros/mois en 2007.

Free est le seul à ce jour à proposer ce service sur ces zones sans surcoût.

Le forfait Freebox qui s'est enrichi de nombreux services au cours de ces dernières années est proposé à un prix transparent qui n'a jamais augmenté depuis son lancement en 2002, 29,99 euros/mois tout compris comprenant en zones non dégroupées :

- un accès à Internet allant jusqu'à 10 Mbit/s en réception et jusqu'à 1 Mbit/s en émission
- l'abonnement téléphonique (15 €/mois d'économies)
- la portabilité gratuite du numéro pour continuer à pouvoir être appelé sur son ancien numéro
- de nombreux services téléphoniques gratuits dont le répondeur, la personnalisation de la sonnerie (Ring Back Tone), le rejet des appels anonymes...
- une offre de téléphonie sans surcoût et illimitée vers tous les postes fixes (y compris ceux des opérateurs de boucle locale tiers) en France Métropolitaine, Guadeloupe et Martinique (hors numéros courts et spéciaux) et vers les lignes fixes des 25 destinations les plus appelées depuis la France (*dont USA, Royaume-Uni, Chine, Portugal...*)
- un Mediacenter (Freeplayer) permettant de regarder sur sa télévision les fichiers numériques contenus sur son ordinateur (photos, vidéos, sons...)
- la Freebox, avec routeur intégré, compatible WiFi incluse (pas de frais de location)
- un nombre d'adresses e-mail illimité
- 10 Go d'espace de pages personnelles

Les utilisateurs déjà abonnés à Free situés en zones non dégroupées pourront s'affranchir de leur abonnement téléphonique en se rendant sur leur console d'abonné et en suivant la procédure de migration.

En aucun cas, les utilisateurs ne doivent résilier eux mêmes leur abonnement téléphonique, cette résiliation étant effectuée de façon automatique lors de la commande de leur accès.

Débit ATM. Offre sous réserve d'éligibilité et des caractéristiques techniques de la ligne téléphonique voir conditions de l'offre en ligne (www.free.fr).

Free est une filiale d'Iliad. Le Groupe Iliad est un acteur prépondérant sur le marché français de l'accès à Internet et des télécommunications avec Free (1^{er} opérateur ADSL alternatif avec 1 905 000 abonnés ADSL au 30/06/2006), Onetel et Iliad Télécom (opérateurs de téléphonie fixe), Kertel (cartes pré-payées) et IFW (Wimax). Créé en 1991, le Groupe Iliad emploie aujourd'hui plus de 1 300 personnes. Le Groupe Iliad est coté sur l'Eurolist d'Euronext Paris sous le symbole ILD.